diploweb.com La revue géopolitique
ISSN : 2111-4307

Relations internationales : quels sont les effets de l'étiquette d'acteur d'infréquentable ?

jeudi 18 mai 2023,par Manon-Nour TANNOUS

Citer cet article / To cite this version :
Manon-Nour TANNOUS, **Relations internationales : quels sont les effets de l'étiquette d'acteur d'infréquentable ?** , *Diploweb.com : la revue géopolitique, 18 mai 2023.*

Hum... Vous semblez apprécier le DIPLOWEB.COM. Nous vous en remercions et vous invitons à participer à sa construction.

Le DIPLOWEB.COM est LE media géopolitique indépendant en accès gratuit, fondé en l'an 2000. Nous vous proposons de participer concrètement à cette réalisation francophone de qualité, lu dans 190 pays. Comment faire ? Nous vous invitons à verser un "pourboire" (tip) à votre convenance via le site **https://fr.tipeee.com/diploweb** . Vous pouvez aussi rédiger un chèque à l'ordre du DIPLOWEB.COM et l'adresser à Diploweb.com, Pierre Verluise, 1 avenue Lamartine, 94300, Vincennes, France. Ou bien encore faire un virement bancaire en demandant un RIB à l'adresse expertise.geopolitique@gmail.com.

Avec 5 000€ par mois, nous pouvons couvrir nos principaux frais de fonctionnement et dégager le temps nécessaire à nos principaux responsables pour qu'ils continuent à travailler sur le DIPLOWEB.COM.
Avec 8 000€ par mois, nous pouvons lancer de nouveaux projets (contenus, événements), voire l'optimisation de la maquette du site web du DIPLOWEB.COM.

Faut-il discuter avec Poutine ? Négocier avec Bachar al-Assad ? Le statut d'acteur infréquentable finit par devenir une co-construction entre labellisateurs et labellisés. En assumant leur étiquette, les labellisés infréquentables n'en sont que plus visibles – et donc encombrants. Ils imposent d'être pris en compte par quiconque ne veut apparaître comme « faible ». Même si les termes de l'échange restent alors limités à ces séquences de tension, on ne sait plus dans ce schéma qui est l'infréquentable de l'autre.

Voici une stimulante réflexion solidement argumentée de Manon-Nour Tannous qui vient de diriger « Fréquenter les infréquentables », CNRS éditions, Biblis inédit, 2023.

LE RETOUR de Bachar Al-Assad dans la Ligue arabe, après en avoir été écarté – et après que le siège de la Syrie ait été temporairement confié à l'opposition – est une décision symbolique. Elle ne préjuge pas des relations que chaque État de la Ligue souhaitera, ou non, bâtir avec la Syrie sous la coupe d'un régime syrien qui n'a rien cédé dans la crise. Elle ne peut non plus être saisie sans faire mention du profil de nombre des régimes arabes après la séquence contre-révolutionnaire qui a suivi 2011. Au-delà, les commentaires sur le « tournant » de cette décision évoquant la fin d'une mise à l'écart subie par le régime passent sous silence un aspect de la réflexion sur la réhabilitation : la réaction des acteurs ostracisés n'est pas uniforme ni univoque. C'est ce que nous avons tâché de montrer dans « *Fréquenter les infréquentables* » (CNRS édition, Biblis inédit). Se pourrait-il que le régime syrien cherche à mettre fin aux effets concrets et symboliques de sa labellisation comme infréquentable (notamment les sanctions), tout escomptant continuer de capitaliser sur cette image pour en tirer des gains auprès des États critiques des politiques occidentales ?

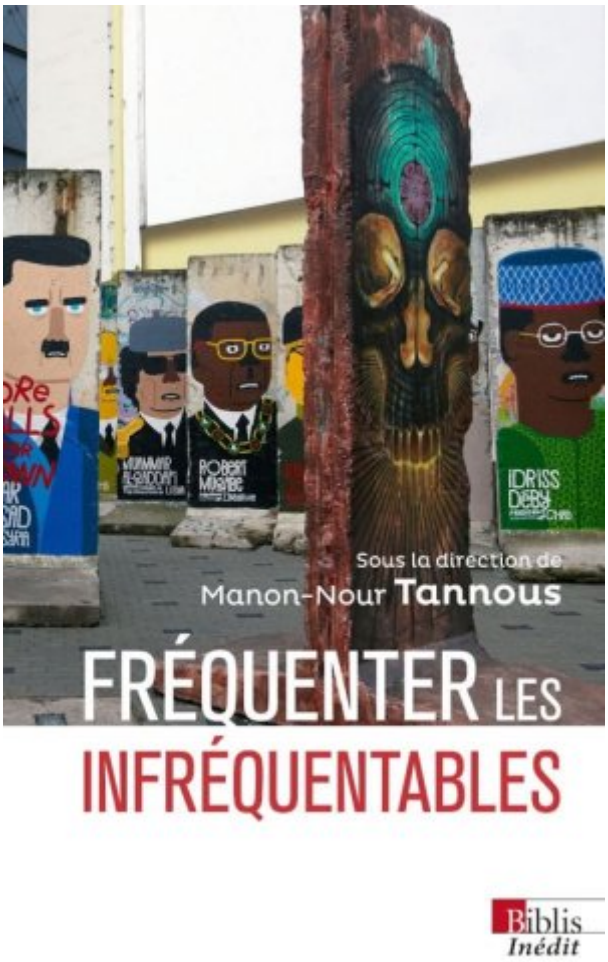

Fréquenter les infréquentables
Manon-Nour Tannous, vient de diriger « Fréquenter les infréquentables », CNRS éditions, Biblis inédit, 2023.
CNRS éditions

Subir, contourner, s'approprier : les effets de l'étiquette d'infréquentable

La labellisation pose un verdict [1]. L'infréquentabilité tombe comme un couperet, une sentence unilatérale, excluant de manière plus ou moins définitive tel ou tel acteur, relégué dans l'altérité. Cette observation prépare le terrain à une approche téléologique, consistant à s'intéresser à la trajectoire vers la fréquentabilité, conçue comme le retour à la norme sur la scène internationale. En effet, comme toute stratégie discursive, l'étiquette produit des effets. Elle correspond à la mise en place de politiques visant à ce qu'elle soit **coûteuse**, tant sur le plan matériel que symbolique. Telle a été la stratégie américaine envers Cuba dans les années 1960, l'Irak de Saddam Hussein à la fin des années 1990 ou aujourd'hui la Syrie. Les labellisateurs disposent des leviers nécessaires : la distribution de l'aide au développement, le rééchelonnement des dettes ou les investissements, soumis à des conditionnalités. Ils peuvent aussi utiliser une gamme de politiques plus répressives : fermeture d'ambassades, rupture du dialogue stratégique, enquêtes pour crimes, sanctions, embargo, menace voire mise en place d'interventions militaires. Notre objet n'est pas ici d'étudier l'efficacité de ces mesures, la

littérature est riche sur ce point.

Outre le coût politique et économique, nombre de chercheuses et chercheurs analysent, à la suite des travaux d'Axel Honneth – et ceux d'Hegel sur la lutte pour la reconnaissance –, les effets de cette « blessure morale ». Si les acteurs ciblés considèrent que le coût de la mise à l'écart justifie de s'engager dans un processus de réhabilitation, l'intérêt est alors d'en identifier les étapes et les contraintes : changer, tout en évitant l'humiliation difficile pour l'estime de soi. La sortie de l'illégitimité est souvent le résultat d'une mise à l'épreuve (participation à des négociations, volonté explicite de coopération, adoption de mesures dites « de confiance », etc.). Pourtant, même si elles sont explicitées, les conditions de sortie de l'illégitimité sont en pratique aussi vagues et malléables que les critères justifiant la mise à l'écart. Il n'y a pas de linéarité, mais des tâtonnements et une variété de postures, fonction des intérêts tels que perçus par les acteurs.

D'autres réactions des groupes ou figures ostracisés doivent toutefois être prises en compte. Le coût de l'infréquentabilité peut ainsi – seconde posture – être allégé par une stratégie de **contournement**. Il peut s'agir du passage par un format plus large diluant la relation incriminée. Tout en labellisant le régime nord-coréen comme infréquentable, les États-Unis ont continué de négocier avec lui dans un cadre multilatéral. Le contournement peut prendre un caractère officiel, par exemple à travers l'ouverture d'une section d'intérêts (stratégie de la France envers l'Irak en 1995), et être envisagé comme un prélude à un changement de posture (« reprendre langue » selon le vocabulaire diplomatique). Plus intéressant encore est la mise en place de relations qui relèvent de l'informalité. Tant les diplomaties qui labellisent que les groupes labellisés peuvent y trouver un intérêt, celui de nouer une relation échappant à la médiatisation. Le contournement peut aussi passer par un niveau local. Dans ces séquences, ces zones grises, il faut également comprendre le rôle d'acteurs du contrechamp des tractations officielles : les *think tanks*, les lobbys, les journalistes parfois, ou encore les diasporas (véritables *contact zones* [2] pouvant influencer la politique du pays d'accueil).

Dans certains cas, l'enjeu est de saisir la marge de manœuvre des diplomates de terrain dans le choix des personnalités qu'ils rencontrent, ou les missions confiées à d'autres acteurs. L'étude de la fabrique de la politique étrangère est alors un exercice particulièrement stimulant, permettant de penser le changement et la réversibilité du label d'infréquentable, mais également d'envisager un ensemble de situations intermédiaires : le dialogue secret, la médiation inavouée, tenant compte tant du poids social de l'infréquentable sur sa scène interne ou dans la région, que du caractère inacceptable de la discussion. Ainsi, quand l'option du dialogue est envisagée, elle est souvent confiée aux moins fréquentables du camp des fréquentables (profils de militaires ou d'hommes daffaires), permettant aux appareils diplomatiques de jouer de l'affinité des profils pour bénéficier d'une discrétion, voire si nécessaire en faire des fusibles en cas d'échec ou de divulgation. Il peut également s'agir de profils ne pouvant se prévaloir d'être des diplomates officiels mais maîtrisant les codes de ce secteur. Le cas du Hamas permet ici de synthétiser les intérêts et les enjeux du contournement. Les pré-conditions posées par le Quartet (renoncement à la violence politique, reconnaissance du processus de paix, reconnaissance de l'État d'Israël) empêchent tout dialogue avec les chancelleries occidentales. Parmi elles, la diplomatie française souhaite toutefois en 2008 nouer des contacts discrets afin de reconquérir un rôle dans le processus de paix et d'en obtenir des dividendes sur la scène internationale. Une mission est alors confiée par Bernard Kouchner, ministre des Affaires étrangères, à Yves Aubin de la Messuzière,

diplomate expérimenté à la retraite. Le discours tenu aux interlocuteurs de l'aile civile du Hamas est le suivant : « Je me présente comme chercheur associé à Sciences Po Paris, je suis à la retraite, mais je suis toujours en contact avec la diplomatie, avec mon ancienne direction. Je n'ai aucun message à vous transmettre, mais les messages que je vous transmets, ce sont probablement les messages que je vous aurais transmis si j'avais une mission officielle de la part des autorités françaises » [3].

Yves Aubin de la Messuzière parle alors de « mission non gouvernementale à caractère politique [4] », bénéficiant à la fois de l'avantage de l'informalité et de sa proximité avec les plus hautes instances de décision. La révélation de la mission par *Le Figaro* met fin à la démarche, le Quai d'Orsay craignant que les contacts pris ne soient revendiqués comme une reconnaissance. Ce cas illustre combien le contournement joue des seuils, gage de la réussite ou non de ces entreprises.

La dernière posture réactive est l'**appropriation** de l'étiquette. Pour Erving Goffman, la labellisation est un stigmate [5], mais celui-ci peut être renversé, générant d'autres logiques configurationnelles. Que les infréquentables aient un statut étatique ou non, le stigmate peut constituer une rente, une ressource, tant en politique étrangère qu'à destination interne. Il s'agit ici de ne pas considérer les acteurs stigmatisés comme simples objets ou réceptacle des politiques étrangères des « dominants », pour au contraire saisir l'ensemble des cas dans lesquels la stigmatisation constitue un gain réputationnel et génère une auto-satisfaction. Les stigmatisés peuvent transformer leur statut victimaire en choix assumé, adossé à une rhétorique de la résistance. Disqualifiés comme infréquentables, ils récusent alors la légitimité des labellisateurs pour dénoncer leurs propres infréquentables (du type du « Grand Satan »). Le stigmate et l'exclusion deviennent un destin [6], une fin en soi, qui n'est plus subie mais sur laquelle il devient possible de capitaliser.

En termes de positionnement sur une scène internationale concurrentielle, **résister au label de fréquentabilité** – lié à un discours normatif justifiant l'imposition de normes, libérales et démocratiques –, **ouvre un espace à ceux qui défient les règles**. L'étiquette d'infréquentable contribue alors à une affirmation identitaire, parfois adossée à une diplomatie dite contestataire, reposant sur un symbolisme plus que sur les attributs classiques ou quantifiables de la puissance [7]. Au lieu d'être marginalisés et invisibilisés sur la scène internationale, **ces acteurs retrouvent, via le label, une centralité**. Inversement, redevenir fréquentables les priverait d'une aura chèrement construite et pourrait, pour les régimes concernés, impliquer des défis importants en termes de conservation du pouvoir [8].

La rente de ce positionnement explique que certains pays jouent du seuil, comme la Turquie d'Erdogan, membre du club des dominants par son rôle à l'OTAN, mais s'autorisant des incursions croissantes dans le statut de l'infréquentable (arrestations, déclarations belliqueuses, gestion du phénomène terroriste, etc.).

Concrètement, les effets de l'appropriation du label d'infréquentabilité méritent d'être étudiés, pour explorer la possibilité d'identifier un répertoire d'action commun. Si l'infréquentabilité a pour effet de priver ces acteurs de moyens d'action, elle leur ouvre un autre champ d'intervention dans lequel la violence tient une place importante. Disqualifiés comme infréquentables et ne craignant pas de nouveaux stigmates, ils peuvent aisément s'affranchir des règles. L'emploi de la violence est également expliqué par les effets du sentiment

d’injustice pour la collectivité concernée. Le déni de reconnaissance [9] entraîne un sentiment d’humiliation, résultant de l’écart entre l’image revendiquée et l’image renvoyée par les autres [10]. Le cas de l’Iran est souvent mobilisé pour l’illustrer : le discours contestataire de l’Iran entretient le label de l’infréquentabilité, et inversement.

Cette posture rend enfin possibles des rapprochements sur le thème de la contestation de l’ordre imposé. Elle met ainsi en péril le postulat selon lequel les fréquentables, en tant que membres autorisés de la communauté internationale, peuvent se coaliser, alors que les infréquentables restent isolés dans leur statut de paria – un peu selon la même logique que l’impérialisme structurel chez Galtung [11], à savoir que les centres des centres et des périphéries font converger leurs intérêts, alors que la divergence d’intérêts entre les périphéries empêche toute solidarité entre elles. Ces alliances entre « contestataires » peuvent toutefois être fantasmées, l’exemple le plus probant étant la construction, par l’administration Bush en 2002, d’un nouvel ennemi nommé « Axe du mal », sous-entendant une alliance – inexistante – entre l’Iran, l’Irak et la Corée du Nord [12].

S’il est possible de conclure, nous formulons l’hypothèse que **l’infréquentabilité est une notion interactionnelle**, et que le statut d’infréquentable finit par devenir une co-construction entre labellisateurs et labellisés. En assumant leur étiquette, les labellisés n’en sont que plus visibles – et donc encombrants – et imposent d’être pris en compte par quiconque ne veut apparaître comme « faible » (syndrome de Munich). Même si les termes de l’échange restent alors limités à ces séquences de tension, on ne sait plus dans ce schéma qui est l’infréquentable de l’autre.

Copyright 2023-Tannous

Plus

. Sous la direction de Manon-Nour Tannous, « Fréquenter les infréquentables », CNRS éditions, Biblis inédit, 2023

Faut-il discuter avec Poutine ? Négocier avec Bachar al-Assad ? Transiger avec Kim Jong-Un ? En relations internationales, certains acteurs sont considérés comme fréquentables, d’autres non. Mais qui en décide ?
Cet ouvrage nous fait entrer dans la fabrique de la politique étrangère. À travers de nombreux exemples, il nous introduit aux critères de la fréquentabilité : l’incarnation de l’État, la représentation du peuple, le respect des droits humains, etc. Ce faisant, il nous sensibilise à des questions majeures : doit-on parler à ceux qui exercent le pouvoir ou à ceux qui bénéficient de la légitimité du fait de leur insertion dans la société ? Et si l’on ne peut discuter avec ceux qui pratiquent une violence inacceptable, comment améliorer la condition des victimes ?
Un ouvrage qui revient sur les dilemmes de la diplomatie et le rapport à l’Autre, dans un ordre international en bouleversement.

Avec les contributions de Jean-Pierre Bat, Francois Ceccaldi, Corentin Cohen, Aymeric Durez, Pierre Grosser, Sophie Haspeslagh, Claire Le Bras, Thomas Lindemann, Anaïs Marin, Rodrigo

Nabuco de Araujo, Pauline Poupart, Pauline Ségard, Valérie Stiegler.

P.-S.

Docteure en Relations internationales. Maîtresse de conférences à l'Université de Reims Champagne Ardenne (CRDT). Manon-Nour Tannous est Chercheure associée au Collège de France (Chaire d'histoire contemporaine du monde arabe) et à l'Université Paris 2 (Centre Thucydide). Rédactrice en chef de la revue « *Mondes arabes* », éd. La découverte. Manon-Nour Tannous vient de diriger : « *Fréquenter les infréquentables* », CNRS éditions, Biblis inédit, 2023.

Notes

[1] NDLA : Le texte ci-après est composé d'extraits de Manon-Nour TANNOUS (dir.) « *Fréquenter les infréquentables* », CNRS éditions, Biblis inédit, 2023.

[2] . Marie Gillespie et Alban Webb, *Diasporas and Diplomacy : Cosmopolitan Contact Zones at the BBC World Service (1932-2012)*, Londres, Routledge, 2012, p. 8.

[3] . Entretien avec Yves Aubin de la Messuzière, Paris, 5 février 2020.

[4] . Y. Aubin de la Messuzière, *Profession diplomate*, *op. cit.*, p. 579.

[5] . Erving Goffman, *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps*, trad. A. Kihm, Paris, Éditions de Minuit, 1975.

[6] . Un questionnement semblable est proposé sur la notion des « irrécupérables », voir É. Guitard, I. Krtolica, B. Monsaingeon et M. Rossigneux-Méheust (dir.), « Les irrécupérables », *Tracés*, n° 37, 2019.

[7] . On retrouve ce que Bertrand Badie appelle la diplomatie de la déviance, à savoir « l'art de gagner des avantages au sein du système international en en transgressant les règles, les normes et les valeurs », Bertrand Badie, *Le temps des humiliés. Pathologie des relations internationales*, Paris, Odile Jacob, 2014, p. 206.

[8] . Cela rejoint pour ses effets pratiques les débats sur l'utilité réelle des sanctions, accusées par certains de conforter les régimes ciblés.

[9] . Thomas Lindemann, « Peace through Recognition : An Interactionist Interpretation of International Crises », *International Political Sociology*, vol. 5, n° 1, 2011, p. 68-86.

[10] . Thomas Lindemann et Julie Saada, « Théories de la reconnaissance dans les relations internationales », *Cultures & Conflits*, n° 87, 2012, p. 7-25.

[11] . Johan Galtung, « A Structural Theory of Imperialism », *Journal of Peace Research*, vol. 8, n° 2, 1971, p. 81-117.

[12] . Alors que la notion d’États voyous, promue par l’administration Clinton, condamnait des comportements individuels déviants, celle d’Axe du mal sous-entend une complicité entre les États et renforce la portée de la menace.